

# Bulletin municipal 2016-2017



*de Marigny à Saint-Marcel*

n°18

# Édito Intro

## À nos lecteurs

Monsieur le Maire,  
les Maires-adjoints  
et tous les  
Conseillers  
municipaux, vous  
souhaitent une  
bonne et heureuse  
année 2017.



## Sommaire

- **Editorial et l'introduction** ..... **pages 2 et 3**  
Le mot du Maire
- **L'état civil**..... **page 4**  
Naissances, mariages, décès
- **La vie scolaire** ..... **page 5**  
Les actualités scolaires
- **Aménagements et travaux** ..... **pages 6 et 7**  
Les travaux réalisés et envisagés
- **Les informations générales** ..... **pages 8 à 11**  
Les informations utiles ...
- **Mémoire de Marigny-Saint-Marcel** ..... **page 15**  
Le devoir de mémoire
- **Action sociale et vie en communauté** .... **pages 16 et 17**  
Les activités du CCAS et les conseils pour l'hiver
- **La vie associative** ..... **pages 18 à 21**  
Les quatorze associations et leurs activités de l'année
- **Actualités diverses** ..... **pages 22 et 23**  
Le tableau d'honneur, insolite, les dégradations et vandalisme...

Photo de couverture : le bassin en pierre à côté de la salle du chef lieu



# Entre nous

## le mot du maire

L'année 2017 sera une année électorale, avec les élections présidentielles en avril et mai, puis les législatives en juin. Les élections se suivent et l'abstention s'accroît, alors faut-il rendre le vote obligatoire ? C'est le cas dans certains pays d'Europe comme la Belgique et la Grèce où l'abstention est synonyme d'amende ou de sanction. Je ne suis pas favorable à ce principe, voter est un droit, mais dans notre belle France pays de liberté, cela ne doit pas devenir une obligation. Rendre le vote obligatoire, ce serait nous ôter une once de cette liberté. Cependant, si chacun a encore le pouvoir de s'exprimer, revendiquer, manifester (et l'on ne s'en prive pas), et si l'on souhaite conserver ce droit, il faut avant tout passer par la case départ qu'est la votation ! Fulminer contre son Président, son Député ou ...son Maire, cela n'est en rien illégitime, à condition qu'au moment où l'on nous a demandé de choisir...on se soit exécuté !

C'est pourquoi, j'encourage tout citoyen à profiter des droits qu'on lui octroie, car nombreux sont ceux qui, de par le monde, en sont privés. Que l'on soit de droite, du centre, de gauche, peu importe : l'essentiel, si l'on a des convictions... c'est de les concrétiser, ce que nous autorise le suffrage universel ! Prétexter que l'atmosphère politique de ces dernières années n'encourage pas la démarche, que tous les hommes politiques se ressemblent et nous

déçoivent et, de ce fait, décider de s'abstenir, c'est la pire des solutions, surtout en cette période tumultueuse et de grande incertitude. On peut être déçu du bleu...déçu du rouge... et bien exprimons cette déception en affichant la troisième couleur de notre drapeau ! Bien que le vote blanc ne soit toujours pas reconnu dans les suffrages exprimés, contrairement à l'abstention, il démontre que malgré notre mécontentement, soucieux de l'avenir du pays, on accomplit notre devoir ! Je réitère... pas de vote obligatoire, mais alors que l'on aspire à toujours plus de démocratie, voter est le tout premier acte citoyen qui permette de conserver et de conforter cette démocratie. **Ne pas s'exprimer, c'est laisser les autres décider à notre place.** Afin de rester maître de nos idées et d'affirmer nos convictions, je vous invite à reprendre et diffuser ce vieux slogan :

**Votez... et faites voter !**

*H.Besson*

### Mairie de Marigny-Saint-Marcel

#### Jours et horaires d'ouverture :

**Mardi** : de 8h à 11h30 et de 13h30 à 19h

**Judi** : de 13h30 à 18h

Rendez-vous avec le maire, mêmes jours, mêmes heures, avec l'adjoint en charge de l'urbanisme, mardi de 17h à 19h

**Tel : 04 50 01 17 12** - Fax 04 50 01 86 99

[communemarignysaintmarcel@orange.fr](mailto:communemarignysaintmarcel@orange.fr)

[www.marignysaintmarcel.fr](http://www.marignysaintmarcel.fr)

Directeur de publication :  
Henri BESSON

Photos :  
Group-Com  
Pierre Gorrex  
Henri Thomé  
Cathy Guilarmois

Comité de rédaction :  
Cyril AYMONIER  
Ghislaine BUSSIOZ  
Martine CROSET FAVRE  
Marie-Laure GIROUD

Imprimé et tiré à 350 exemplaires  
par Publishop.fr - Cran-Gevrier (74)

# État Civil

## ■ *Des joies... et des peines*



### Naissances

**Emji MOUTON**  
né le 12 mai 2016

**Mathys AYMONIER**  
né le 26 septembre 2016



### Mariages



**Christopher PAPPAS et Julie FAVRE**  
le 24 septembre 2016

**Christophe MINO et Isabelle TESSIER**  
le 1er octobre 2016

### Décès

**Guy DA SILVA** le 12 mars 2016  
**Félicie CHAVANEL** le 22 juillet 2016  
**Alain FAVRE** le 25 septembre 2016



# Vie Scolaire



## Sacré Charlemagne



### Le personnel de l'école : enseignants et employées municipales



Départ d'Yves Heuillard

Cette année 2016 qui s'achève aura vu le départ de notre directeur Yves Heuillard, muté sur Annecy. C'est à Madame Béatrice Roderer, habitant Alby-sur-Chéran qu'est revenu la lourde charge de le remplacer. La municipalité souhaite à tous les deux la meilleure réussite possible dans leur nouveau poste et nouvelle fonction.

Peu de changement autre et significatif dans les membres du personnel enseignant. Nadine FEBVRE garde son poste auprès des enfants de la maternelle en compagnie de Nathalie MERLE. C'est Corine BAYLE qui à la charge du cours élémentaire et Béatrice RODERER le cours moyen.

En revanche, nous avons du procéder à quelques changements dans le personnel municipal. Le nombre d'enfants en maternelle étant insuffisant et cela depuis quelques années, un poste d'ATSEM n'avait plus aucune raison de subsister et pour cette raison, Isabelle GERMAIN, ayant obtenue sa mutation à Saint Félix nous a quittés. Suite à l'absence d'une employée communale, et avec le bouleversement des rythmes scolaires, nous avons du parer à quelques modifications dans notre organisation.

Anne RAMA reste donc l'unique ATSEM, Sandrine BARBIER et Thérèse BALMAND étant chargées de la garderie et de la cantine, nous avons du faire appel à du personnel intérimaire avec l'apport de Madame VAGNOTTI afin de leur prêter main forte dans ces tâches.



B. Roderer,  
la nouvelle directrice

### Double service à la cantine : essai non transformé

En cette rentrée 2016, à la demande d'une partie des parents d'élèves, et compte tenu du nombre important d'enfants à la cantine, un double service a été mis en place à titre d'essai. La réforme des rythmes scolaires ayant abouti à une pause déjeuner plus longue, la succession des deux services pouvait être envisagée. Les objectifs de la démarche étaient d'apporter un certain confort aux enfants pendant le repas, avec moins de bruit pendant le service, mais aussi de favoriser par la suite leur attention pendant l'enseignement de l'après-midi.

Après 5 semaines d'essai, un bilan mitigé et une diminution des effectifs à la cantine ont amené à l'abandon de la démarche.



# Aménagements Chantiers

*Tout vient à point à  
qui sait attendre*

## Une année très dense

Cette année 2016 aura été dense en matière de travaux et réaménagements. En premier les deux gros chantiers : le cimetière avec la reconstruction du mur et la création d'une fontaine, ainsi que le toit de l'église. Réfection de voiries au « Villet » et aux « Routes ». A l'école : changement de deux portes et de fenêtres de l'ancien bâtiment, achat d'un frigo et d'un four. Salle polyvalente : lave-vaisselle, générateur vapeur, chauffe-assiettes. Chef-lieu et mairie : réfection du local de l'APE, défibrillateur, nouveau tracteur pour la tonte, changement du coffret des feux tricolores.

**Réseau télécom** : la société ENEDIS réalise la mise en souterrain d'une ligne électrique entre les hameaux de « chez Vidal » et « Villet » puis en direction de la commune de Bloye. Notre commune profite de ce chantier pour mettre en souterrain le réseau télécom entre les deux hameaux précités.

**Ponceau de la RD53** : le Conseil Départemental a réalisé les travaux de reconstruction du Ponceau, franchissant le Nant Boré sous la RD53 pendant l'été. Les travaux ont consisté à remplacer l'ouvrage en pierres maçonnées par des cadres préfabriqués en béton armé, et à réaliser des bèches anti-affouillement et améliorer l'étanchéité de l'ouvrage.



Le ponceau de la RD53



La nouvelle porte de l'école



Le fontaine du cimetière



L'Eglise et son échaffaudage



Vue du clocher



Le mur neuf du cimetière

## Un point sur le devenir des bâtiments communaux

Nous avons effectué une enquête auprès des habitants de notre commune sur le devenir des bâtiments communaux : à notre grand regret, cette enquête n'a pas obtenu le succès attendu. Lors du Conseil municipal du mois d'octobre, le sujet était à l'ordre du jour.

**Logement du fruitier** : près de la salle polyvalente. Nous avons engagé une étude avec l'aide d'un cabinet, il résultait de cette étude le montant faramineux des travaux qu'il aurait été nécessaire d'entreprendre pour la réfection de ce bâtiment. Il sera donc détruit. Les locataires seront relogés à la « Maison des sœurs ».

**L'ancienne fruitière** : selon un avis pris auprès du CAUE, la réfection de celui-ci engagerait des frais modérés. Ce bâtiment ayant un cachet patrimonial remarquable, il sera conservé. Nous envisageons sa destinée future en « Maison des associations ».

**Le bâtiment occupé actuellement par l'ADMR** : la dissolution du SIGAL, pour les raisons que vous savez, entrainera très prochainement le départ de cette entité vers d'autres cieux. Une étude sur ce bâtiment avait été effectuée il y a une douzaine d'années, il en résultait alors que sa réfection totale exigerait de très gros travaux. Malgré cela, pour les mêmes raisons que l'ancienne fruitière, nous décidons à ce jour de le conserver. Le rez de chaussée étant dans un état correct et possédant un accès handicapé, nous envisageons d'y loger l'association du « Rayon de soleil » pour ses réunions du jeudi.

**Au chef-lieu** : après d'âpres discussions et remises en question, l'ancienne salle des fêtes « serait » détruite ? Une décision prise pour de nombreuses raisons : cette salle n'étant plus d'absolue nécessité depuis la création de la nouvelle, la remise aux normes actuelles, le mobilier étant totalement à renouveler, et surtout...surtout cette salle masque l'ancien presbytère (actuelle mairie). Ce bâtiment de caractère étant l'un des plus remarquables de notre patrimoine communal, nous souhaitons lui rendre son indéniable cachet d'antan ! A envisager également, que l'aménagement futur de la RD 3 à l'entrée de la commune, « pourrait » nous y contraindre ? Celui-ci imbriquerait aussi l'emplacement actuel du monument aux morts. Mais n'allons pas trop vite, à ce jour rien n'est concret. Cependant,



certaines nous ont fait remarquer que cette salle n'était pas démunie d'intérêt et d'un côté pratique, ceci pour diverses réunions, petites manifestations, sépultures etc.... Pour parer à ce manque, sur l'emplacement du logement du fruitier, lorsqu'il aura été démoli dans le premier semestre 2017, nous envisageons la possibilité de reconstruire une salle de dimensions moyennes (environ 100 à 120m<sup>2</sup>), projet qui demande encore une réflexion approfondie. De ce fait, tous les bâtiments publics ayant vocations associatives ou festives seraient réunis en un seul endroit, au Domaine de « La fruitière ». Dossiers et affaires à suivre, nous ne manquerons pas de vous informer sur l'avancement de ces projets.



# Informations

# Générales

## Tout pour tous

### 2017, année d'élections

Vous le savez, l'année prochaine se tiendront deux élections majeures pour notre pays : les présidentielles les 23 avril et 7 mai 2017, et les législatives les 11 et 18 juin 2017.

L'enjeu des présidentielles n'est un secret pour personne, mais savez-vous quel est celui des législatives ? Voici un petit rappel.

Nos élections législatives permettent d'élire les 577 députés siégeant à l'Assemblée Nationale.

Ces élections donneront au président élu en mai 2017 la majorité nécessaire pour gouverner le pays. Car si c'est bien l'élection du chef de l'Etat au suffrage universel qui structure l'organisation de la vie politique française, ce sont les élections législatives qui confèrent à l'exécutif les moyens de réformer le pays une fois que la confiance des députés de la Nation a été exprimée. Après le résultat de la présidentielle 2017, ce scrutin permettra donc aux citoyens français d'élire au suffrage universel direct leur député, le représentant de leur circonscription, chargé durant son mandat de voter les lois après en avoir débattu au sein de l'Assemblée Nationale.



### Installation de la vidéo-protection

La municipalité travaille sur l'installation de vidéo-protection à différents endroits de la commune : école, mairie, domaine de la Fruitière, et feux tricolores. L'objectif est de prévenir les comportements à risque, vols, dégradations... Il s'agira en effet de protéger, et non de surveiller. L'aboutissement du projet devrait se faire courant 2017.

### Un miroir pour y voir plus clair

L'accès à la RD3 par la route du Nant Boré, depuis le hameau de chez Vidal, ne manque pas de dangerosité : circulation dense et (trop !) rapide, visibilité réduite... Si les accès à la RD3 font l'objet de réflexions longues et sérieuses pour une sécurisation optimale, cela ne nous

empêche pas d'apporter à certains un petit « + ». En l'occurrence pour ce carrefour-ci, un miroir orienté vers le chef-lieu, et permettant d'appréhender au mieux le trafic dans ce sens de circulation a été installé par nos employés communaux. Faites-en bon usage.



### Vœux du maire et accueil des nouveaux habitants

Afin de faire plus ample connaissance, un moment sera consacré à la présentation des nouveaux concitoyens, lors de la cérémonie des vœux de la municipalité, programmée le **vendredi 20 janvier à 19h30** à la salle de la Fruitière. Chaque habitant est le bienvenu.

#### Avis aux nouveaux habitants :

pour vous inscrire sur les listes électorales, il vous suffit de vous rendre en mairie muni d'une pièce d'identité et d'un justificatif de domicile de moins de 3 mois.



## Urbanisme : arrêt du PLU

Le PLU de notre commune a été arrêté et approuvé à l'unanimité en Conseil Communautaire de la C3R le 7 novembre 2016. La délibération est consultable sur le site internet de la commune.

Dès sa mise en place actualisée, nous engagerons l'étude pour l'urbanisation du chef-lieu, périmètre qui devrait s'étendre à partir du parking du cimetière jusqu'à la Maison des Sœurs. Evidement, structures obligent, tout ne se fera pas en un jour. Le projet sera divisé en 3 tranches à définir avec le cabinet d'étude. Pour info, nous ne partons pas de zéro : ayant déjà travaillé sur ce projet dès 2011 lors de l'élaboration du précédent et défunt PLU, voici un exemple de ce qui « pourrait » se réaliser... ? Nous ne manquerons pas de vous informer en temps voulu sur l'avancement de ce dossier, et nous envisageons d'ores et déjà une réunion publique qui sera organisée dès que l'état d'avancement de cet imposant dossier le permettra.



Le projet du chef lieu

## Communication

### Associations, Entreprises, Artisans...

Grâce aux différents moyens de communication que sont le bulletin de fin d'année, le Marigny-Saint-Marcel Info, le site internet ou la page facebook, la municipalité vous permet de communiquer auprès des habitants sur vos activités, vos manifestations, vos actualités...

N'hésitez pas à profiter de ces moyens mis à votre disposition et à contacter Cyril Aymonier par courriel à l'adresse de la mairie : [communemarignystmarcel@orange.fr](mailto:communemarignystmarcel@orange.fr)

## Informations économiques

### Réduction des dotations aux collectivités :

Comme de nombreuses communes, Marigny-Saint-Marcel est touchée par les décisions gouvernementales concernant la réduction des dotations de l'état aux collectivités.

En 2016, la dotation générale de fonctionnement (DGF) a été réduite de l'ordre de 21 000 €. Elle était de 20860 € en 2015, elle est devenue une charge de 419 €. Dans le même temps, notre commune alimente le fond national de péréquation des ressources intercommunales et communales (FPIC) à hauteur de 29 674 €.

### Compétence en matière de développement économique :



La loi N° 2015 991 du 7 août 2015 portant Nouvelle Organisation Territoriale de la République (dite Loi NOTRe) a rationalisé la répartition des compétences entre les collectivités territoriales.

Ainsi, à partir de 2017, la Communauté de communes assurera seule l'intégralité de la compétence en matière de développement économique en lieu et place des communes.

Les statuts de la communauté de communes du canton de Rumilly précisent, maintenant, que la création, l'aménagement, l'entretien et la gestion des zones d'activité industrielle, commerciale, tertiaire, artisanale, touristique, portuaire et aéroportuaire sont dans son domaine de compétence. Pour connaître le périmètre de cette compétence et de toutes les compétences exercées par la CR3, nous vous invitons à consulter ses statuts sur le site [www.cc-canton-rumilly.fr](http://www.cc-canton-rumilly.fr)



## Marigny-Saint-Marcel ou le Cœur d'un Albanais déchiré



Les élus mobilisés

L'évènement était trop important, et la place de notre commune trop centrale pour ne pas se remémorer la claque infligée à notre désormais bancal « canton de Rumilly » durant cette année 2016.

En effet, nous n'allons pas revenir sur l'historique de ce bouleversement, mais simplement rappeler le rôle joué par notre commune durant ces mois de bataille entre pro-C3R\* et pro-C2A\*, bataille déclenchée par l'application de la loi NOTRe, imposant à la CCPA\* la fusion avec l'une de ses structures voisines.

Le 16 février dernier, à l'initiative des plus farouches défenseurs du rapprochement CCPA - C3R, avait lieu dans notre salle polyvalente un rassemblement dynamique de plus de 400 personnes. Elus, représentants associatifs, agriculteurs, écologistes, chasseurs, simples citoyens... le Cœur de l'Albanais battait fort à Marigny, centre géographique du tout jeune canton unissant ces deux communautés.

Le 5 juin, c'est à nouveau au domaine de la fruitière que prenait place un nouveau rassemblement, sous la forme d'un « pique-nique populaire », pour dire non aux directives du préfet, et oui à l'unité de notre canton.

D'ailleurs, doit-on rappeler que comme dans les 17 autres communes de la C3R, les élus marigniens s'étaient positionnés pour ce rapprochement « Alby-Rumilly ».

Le préfet acte pourtant sa décision, la CCPA sera absorbée par la C2A, et la C3R restera seule... pour l'instant !

Les séquelles de cette lutte pour l'Albanais sont d'abord visibles du côté de l'ex-canton d'Alby (réorganisation des structures, redéfinition des compétences, etc...), et nous Marigniens, regardons ceci de loin... Mais l'agglomération est à nos portes, et nous devons, avec nos 17 alliés de la C3R, nous réorganiser : adieu SIGAL, SITO, Plateforme des Aides à domicile... et adieu « communauté de communes du canton de Rumilly ». Car rappelons-le, l'actuel canton de Rumilly inclut depuis 2014 les communes de l'ex canton d'Alby, soit de la CCPA. Cette appellation de notre communauté de communes va donc devoir changer, et bien sûr, les changements ne se feront pas sans frais.

Quant aux syndicats cités plus haut, il est trop tôt pour leur dresser un bilan de santé complet, et surtout pour entrevoir la rééducation et la remise sur pied d'un nouveau fonctionnement...

Alors, affaire à suivre !

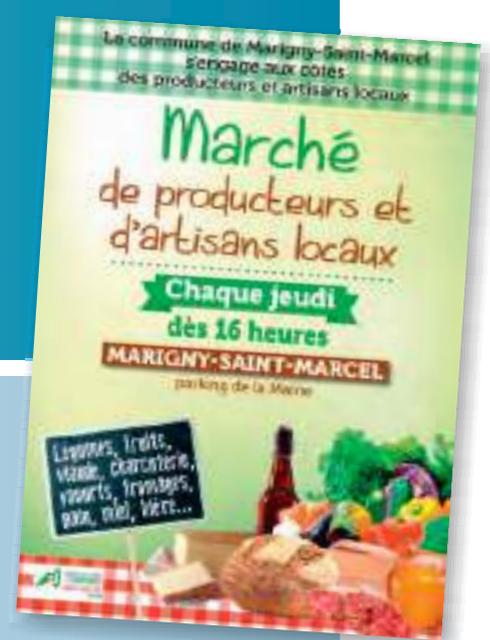
\* C3R : Communauté de Communes du Canton de Rumilly  
C2A : Communauté d'Agglomération Annécienne  
CCPA : Communauté de Communes du Pays d'Alby



Environ 400 personnes rassemblées dans notre salle



Pique-nique du 5 juin



## Marché : le projet est lancé !

Il fallait être sourd ou bien enfermé chez soi pour ne pas entendre parler de la création de notre marché hebdomadaire ! Car oui, portés par des motivations fortes, les membres de la « commission marché », que l'on s'amuse à surnommer « le Copil », s'activent chaque jeudi pour transformer l'essai et faire de ce projet une réussite. Et heureusement, ils ne sont pas seuls : producteurs, collègues conseillers, personnel communal, et bien sûr clients. Une dynamique qui fait chaud au cœur ! Car aussi simple que cela puisse paraître, c'est un investissement important pour mener à bien et faire perdurer des projets comme celui-ci. Rome ne s'est pas faite en un jour, et bien notre marché non plus ! Il est en perpétuelle évolution, réflexion, adaptation... bref, on ne s'endort pas.

Mais ce qu'il faut retenir aujourd'hui, c'est que les vrais acteurs de la réussite ont changé de côté : ce sont vous désormais, consommateurs, qui faites vivre le marché, et qui en déterminez sa forme et sa longévité. Aidez-nous donc à le faire vivre, par votre présence, vos critiques bonnes ou mauvaises (mais constructives !), et la volonté que vous nous avez exprimée de trouver sur place du pain, du fromage, des légumes, de la viande, du miel, des fruits, de la bière, des escargots, des yaourts, des savons, du saucisson...

### Pour vous aider, nous vous avons préparé un petit question-réponse

#### On parle de quoi ?

D'un marché hebdomadaire réunissant producteurs et artisans locaux  
 D'un lieu de rencontre pour les habitants de la commune et des alentours  
 D'un besoin, une occasion, un moment de la journée

#### Avec qui ?

Des élus désireux d'apporter un service à leurs concitoyens tout en favorisant l'activité locale  
 Des professionnels du secteur participant au lancement du projet  
 Des producteurs valorisant leurs fabrications et leur savoir-faire  
 Des clients parcourant les étals à la recherche de saveurs et de bienfaits  
 Des associations, qui animent le lieu avec une buvette, une animation...

#### Quand ?

Depuis le 2 juin 2016  
 Chaque jeudi de 16h à 20h

#### Où ?

Sur le parking de la mairie, quand il fait beau  
 Dans l'ancienne salle des fêtes quand le temps se gâte  
 Sur internet, avec les nouvelles du marché, le calendrier de présence des producteurs, les animations...

#### Pourquoi ?

Pour répondre à un besoin exprimé des habitants  
 Pour mettre en avant les savoir-faire et produits locaux  
 Pour faire vivre des gens passionnés, investis dans leur travail, et méritants  
 Pour créer du lien, de la détente et des sourires  
 Pour accompagner les gens vers une consommation saine et raisonnée

#### Comment continuer à le faire vivre ?

En privilégiant les achats locaux et en accord avec les saisons  
 En faisant remonter les remarques, les attentes, les satisfactions, auprès des producteurs et des organisateurs  
 En participant à son animation, avec une buvette, une démonstration...  
 En faisant marcher son réseau et en proposant l'arrivée de nouveaux producteurs ou artisans

Restez connectés et suivez la vie du marché sur notre page facebook et dans la rubrique de notre site internet qui lui est consacrée. Et en jetant un coup d'œil sur la page centrale, vérifiez si vous connaissez tous nos commerçants, ils valent le détour !



Plus d'infos : [www.marignysaintmarcel.fr](http://www.marignysaintmarcel.fr)



**LE FOURNIL DES EPARIS**  
**VIUZ-LA-CHIESAZ**  
Pain, brioche BIO



**FLAM'ILY HUGEL**  
**CRAN-GEVRIER**  
Spécialités alsaciennes



**UN MOMENT DE**  
**GOURMANDISE**  
**RUMILLY**  
Macarons, pâtisseries...



**LES OREADES DES BAUGES**  
**JARSY**  
Confitures, chutneys, pâtisseries,  
cakes, quiches...

**Jean-Paul NIELOUD**  
**SAINT-SYLVESTRE**  
Légumes de saison



**Éric BERTHET**  
**MESIGNY**  
Viande de bœuf, veau et porc



**L'ESCARGOT DE**  
**DROISSETTE**  
**LA BIOLLE**  
Escargots surgelés et  
préparations diverses

Ma  
de prod  
d'artis  
.....  
Cha  
dès  
**MARIGNY**  
park

**LA BERGERIE**  
**DES FEES**  
**VALLIERES**  
Fromages et  
yaourts de brebis



**Fabienne GUIDETTY**  
**MASSINGY**  
Saucissons, fromages...



**LABEL'ORTIE**  
**JARSY**  
Tisanes, sirops, pestos...



**LES MIJOTES**  
**DE CONSTANCE**  
**RUMILLY**  
Plats cuisinés

**LOLO PRIMEUR**  
**SAINT-EUSEBE**  
Fruits & légumes



**LES GOURMAND'LISE**  
**MARIGNY-SAINT-**  
**MARCEL**  
Yaourts, fromages frais...



**Christian REYNAUD**  
**MOYE**  
Pommes, cerises, jus,  
compotes

**SAVONNERIE LANIAKEA**  
**BOUSSY**  
Produits cosmétiques

**BRASSERIE VEYRAT**  
**MARCELAZ-ALBANAIS**  
Bière bouteille et pression



**LA FRAISERAIE**  
**CHAINAZ-LES-**  
**FRASSES**  
Fraises et fruits rouges

**Marché**  
**Producteurs et**  
**Artisans locaux**  
**chaque jeudi**  
**de 10h à 16 heures**  
**à SAINT-MARCEL**

Organisé par la Mairie \*jusqu'à 20h



**LE JARDIN DE MAX &**  
**NANA**  
**SAINT-OFFENGE**  
Légumes de saison



**GAEC LE VENT DES**  
**CÎMES**  
**SERRAVAL**  
Fromages de Savoie



**LA MIELLERIE DU**  
**VIEUX MOULIN**  
**LA BIOLLE**  
Miel et dérivés

**ALPES REMOULAGE**  
**LA BALME DE SILLINGY**  
Affûtage couteaux et ciseaux



**LA SPIRULINE DES BAUGES**  
**CHAINAZ-LES-FRASSES**  
Spiruline paillettes et comprimés



**LA CHEVRERIE DES**  
**ALPES**  
**SAINT-EUSEBE**  
Fromages et yaourts  
de chèvre

# Quand le ciel fait des siennes...



*Merci notamment à Lise et Christopher pour les photos.*

# Mémoire de Marigny-Saint-Marcel

## Information aux parents d'élèves sur le « Devoir de mémoire »

Suite au trop petit nombre d'enfants rassemblés lors de la dernière commémoration de l'Armistice 1914/18 qui s'est déroulée dans notre commune le 13 novembre, les associations du « Souvenir français », « Les anciens combattants, anciens d'AFN et OPEX », mais aussi la municipalité, vous font part de leur surprise et de leur désappointement. Ceci n'est pas nouveau, mais chaque année l'engouement recule un peu plus. Alors qu'en ces temps où le fanatisme semble gagner peu à peu nos villes et nos campagnes, il devrait en être tout autrement. Il est impératif de retrouver un peu de combativité et notre dignité, par le respect de tout acte citoyen. Est-il nécessaire de rappeler que les commémorations sont organisées en mémoire des victimes de guerre et nullement, comme on l'entend souvent, pour glorifier celles-ci ? Il ne peut y avoir de méprise, et nous n'acceptons plus cette excuse laxiste. Il fut un temps, pas si lointain, où la participation aux commémorations des enseignants et des élèves était impérative ! Quelques parents s'en souviennent et n'ont pas oublié la leçon, nous tenons à les remercier et nous les encourageons à communiquer ce message : « Le devoir de mémoire » c'est l'affaire de tous, commémorer n'est nullement « ringard », mais œuvrer pour la poursuite de la paix...

## *C'était hier*



Un timide public



L'avenir d'Albens est présent chaque année

### ALLOCUTION DU 11 NOVEMBRE 2016

Avant de vous livrer le message du ministère de la défense, j'ai souhaité vous dire quelques mots :

Il y a exactement 1 an, jour pour jour, le 13 novembre 2015, au Bataclan et en différents endroits de Paris, 130 de nos concitoyens, pour la plupart des jeunes, tombaient sous les balles de fanatiques sanguinaires, des fous agissant pour un soi-disant idéalisme religieux ! Quel idéal, aussi fort ou plutôt aussi tordu soit-il, et je pèse mes mots, peut justifier un tel massacre d'innocents !

Dans quelques instants, selon le protocole établi pour la commémoration de l'armistice, nous observerons une minute de silence en mémoire des disparus de la première guerre mondiale de 1914/1918. A cette occasion, je souhaite que nous associions également dans la pensée, toutes ces victimes tombées lors des attentats du 13 novembre 2015.

C'est donc un triste multi anniversaire que nous commémorons aujourd'hui, car c'est non seulement l'armistice du 11 novembre 1918 qui mettait fin aux combats, mais aussi 2016 qui marque le centième anniversaire du début des batailles de Verdun et de la Somme en 1916, qui fut l'année la plus meurtrière de tout le conflit. Conflit mondial gravé dans nos mémoires au titre de la « grande guerre ».

Votre présence ici est le témoignage que nul n'oublie ces hommes qui : pour...ou malgré eux, ont fait le sacrifice de leur vie, pour la sauvegarde de la nation. En mémoire de tous ces enfants de France tombés au champ d'honneur, je vous remercie...

# Action Sociale & vie en communauté

## Les activités du CCAS

Comme chaque année, le CCAS (Centre Communal d'Action Sociale) a organisé différentes manifestations. Pour rappel, il est composé de cinq conseillers municipaux, et d'autant d'habitants de la commune non élus, et il compte aussi sur l'aide de fidèles bénévoles extérieurs.

Voici un rappel en images des actions menées cette année :

- La fête des parents – Samedi 28 Mai
- La journée rose – Samedi 22 Octobre
- Le repas des aînés – Dimanche 4 Décembre



Le coin salon du repas des aînés.



Fête des parents : La décoration de la salle réalisée par le CCAS



Les activités d'Octobre Rose : match de foot féminin, cours de cuisine et lâcher de ballons.





## En hiver, on s'adapte !

### Les opérations de déneigement

Une entreprise extérieure et les services techniques municipaux assurent le déneigement des voiries communales (soit environ 13,5 kilomètres de routes), des espaces publics, ainsi que des cours d'école et des accès aux bâtiments publics.

La commune est également traversée par plusieurs routes départementales (axes Alby-Rumilly et Saint-Félix-Rumilly), dont le déneigement est assuré par le Département.

Un travail de tous les instants que chacun s'emploie à effectuer avec bienveillance en ayant toujours à l'esprit la sécurité de tous. Et si le but est d'offrir un service optimum pour le plus grand nombre, des priorités sont instaurées afin de "parler au plus pressé".

Ainsi sont traités avant tout les routes principales et les accès aux bâtiments publics.

De nombreuses contraintes rendent délicates les opérations de déneigement. C'est pourquoi la vigilance est de mise et des efforts sont demandés à tous les Marigniens.

### Piétons et automobilistes : vigilance dans vos déplacements

Voici quelques bons conseils à rappeler pour anticiper les « couacs » de l'hiver.

- Equipez-vous en pneus neige dès le mois de novembre. Mettez également des chaînes dans votre coffre en fonction de votre lieu de travail.
- Anticipez vos déplacements (partez plus tôt pour être plus tranquilles).
- Adoptez une conduite d'anticipation, plus lente.
- Augmentez les distances de sécurité.
- Ne freinez pas brusquement et utilisez le frein moteur.
- Allumez vos feux pour une meilleure visibilité.

- Roulez bien sur la file de droite.
- Différez vos trajets dans la mesure du possible.
- Privilégiez les transports en commun.
- Ayez recours au covoiturage si vos collègues de travail habitent près de chez vous.

**POUR RAPPEL : il est interdit de doubler un chasse-neige en cours de salage ou de déneigement.**

### A la maison

Munissez-vous d'une pelle à neige pour déneiger votre pas de porte ou le seuil de votre maison, une obligation que chacun devrait respecter pour les habitations donnant sur la voie publique.

Pensez également à déneiger et saler l'accès à votre boîte aux lettres.

Déneigez, salez et faites disparaître le verglas sur le trottoir au droit de votre domicile ou de votre commerce. L'entretien du trottoir est à la charge de chaque riverain !

Elaguez les arbres et les haies pour éviter les chutes de neige sur le domaine public et permettre le passage des engins de déneigement.

Ne sortez pas sans une bonne paire de chaussures antidérapantes pour éviter les chutes.

Mais avant tout, soyons solidaires !

L'hiver est plus que jamais la période où la solidarité prend tout son sens. Si vous connaissez dans votre entourage des personnes âgées, fragiles ou seules, rendez-leur visite afin de vérifier qu'elles ne manquent de rien.

Et si vous le pouvez, prenez le temps de déneiger devant chez elles, elles n'en seront que plus en sécurité, l'accès à leur domicile pouvant s'avérer primordial en cas d'urgence et pour les services du quotidien (facteur, infirmiers..).



**" C'EST BON POUR LES MONCHUS TOUT ÇA ! "**

*En êtes-vous sûrs ?*

*Si ces rappels paraissent évidents, ils ne sont pas toujours vérifiables en pratique !*



# Vie communale Associative

## Au fil du temps

### L'année du comité des fêtes

Les années se suivent, ne se ressemblent pas toujours, mais conservent une trame, une sorte de ligne de conduite. La nôtre est simple, et se résume assez facilement : convivialité, simplicité, et amusement !

Alors on garde nos recettes habituelles, et on les agrémente de petits « + », on tente de petites modif, on s'essaye à de nouvelles choses, puis au final on revient à nos fondamentaux...



La fête des voisins à Vons et à Vaudry

C'est ainsi qu'en février, après notre Assemblée Générale, nous sommes partis sur un calendrier « classique ». En effet, pas de jumelage cette année, pas de nouveauté dans les esprits, pas d'excès d'énergie non plus (ça arrive !), donc on commence la saison en avril, avec le vide-grenier.

On est rôdé : on fait notre pain le samedi, on en vend une bonne partie, et on s'avance dans les préparatifs du lendemain. Arrive le dimanche, on place nos exposants, nos dernières miches, nos animaux de la mini-ferme, notre buvette, nos gamelles pour le repas et le snack, nos fûts de bière... bref, on fait une journée intense (comme d'hab'), on range, et on se pose. Mais au bout du compte, record de fréquentation, record d'exposants... (bon pas encore de record de chaleur !) et une journée pas si ordinaire que ça. A croire que le vide-grenier devient vraiment un rendez-vous incontournable !

En juin, on y va plus détendu, on prépare peu, on se laisse guider par nos voisins, et on fait la fête des Marigniens... Mais c'est sans compter sur l'actualité piquante de notre canton et de ses deux communautés de communes. Dans un élan contestataire, et face au despotique préfet, des citoyens en colère s'organisent pour se réunir au cœur du territoire en question : chez nous ! La concertation est fébrile, les plans changent, et au final, on est

dans l'impasse. Notre rôle n'est pas d'intervenir dans ce mouvement, et nous voulons conserver le caractère « familial » de la fête. On se consulte, on discute... on annule. Tant pis, on fera mieux l'an prochain... à moins que... la résistance s'organise, on sent pousser des vagues de voisinophilie dans certains hameaux, et on en tire deux beaux clichés de Vons et de Vaudry. Il faudra se méfier d'eux l'an prochain, ils ont la fête des voisins dans le sang !

Face à cette frustration, on ne se laisse pas abattre, et on se tourne vers le sport.

« Parait que notre pays organise la coupe d'Europe de foot cette année ? Ah oui... Mais c'est juste avant la rando ça non ? »

Allez pas grave, on a besoin de notre dose de liesse populaire, alors c'est décidé, on y va, on regardera la télé en grand ! Et que pouvons-nous espérer de mieux ? Un France-Allemagne en demi-finale, soldé par une victoire des bleus, on n'est pas non plus des spécialistes mais on l'a certainement sentie ! Allô Sindeldorf... Sans rancune ? Celle qu'on n'a pas sentie pourtant, c'est la défaite en finale... (et la retransmission clandestine, mais ça, c'est une autre affaire !). Pour être franc, après la buvette du marché quelques jours plus tôt, les 2 demi-finales, et une matinée randonnée organisée le jour-même de la finale, on commençait à en avoir plein les pattes. Alors plus le temps s'écoulait, plus notre patriotisme sportif s'essouffait et plus le coup de sifflet final se faisait attendre ! Loupé pour la victoire, mais la salle était pleine, les supporters satisfaits tout de même d'avoir regardé ces matchs ensemble, et nous contents d'avoir misé juste. Finalement, on l'a eu notre petit « excès d'énergie » !

Le reste de l'été devait s'annoncer calme... il l'a été, et il nous a permis de recharger les batteries pour l'automne, car la fête de la bière, ce n'est pas un petit morceau. Pour se mettre en jambe, une petite buvette au marché, on goûte la bière, on récupère ses cartes, et hop la soirée arrive ! Mais les cartes se font de plus en plus précieuses, et on a du faire quelque chose qu'on n'aime pas vraiment : refuser des dizaines de gens au repas ! On ne va pas se plaindre de notre succès, mais où cela va-t-il s'arrêter ? Pour la soirée de 2015, 570L de bière allemande étaient partis, soit déjà 150L de plus par rapport à 2014. Cette année, ce sont 690L qui ont été consommés, du jamais vu ! Qui l'aurait parié en février ?

Pour clore l'année enfin, c'est en contribuant à une bonne cause que nous allions nos efforts avec les membres du Rayon de Soleil. Nous décidons alors de proposer une vente de vin chaud, chocolat chaud, crêpes, etc, à l'occasion du premier marché de décembre, le tout bien sûr au profit du Téléthon. La coopération a du bon, et là encore c'est un record : 780€ récoltés en l'espace de 4h, une belle performance ! Donc en y pensant bien, vous pouvez toujours appeler le 3637, mais partager ce bon moment avec nous produit le même effet, le vin chaud en plus. Un grand merci aux généreux participants et aux bénévoles du Rayon de Soleil avec lesquels nous avons apprécié œuvrer.

Alors voilà, 2016 se termine, on pensait l'avoir planifiée « tranquille » et « sans surprise », et on se rend compte que



Sindeldorf, puis Marigny  
fêtent la victoire



l'énergie que vous nous donnez nous pousse à faire toujours plus, mais surtout à essayer de le faire bien, et pour vous. Un immense merci à tous, bénévoles ponctuels et surtout participants fidèles, qui font la réussite de nos manifestations et la satisfaction d'une équipe.

Et pour 2017, on annonce : on prend les mêmes, on recommence, mais... on agrémente !

Notez déjà les dates du jumelage, car cette année nous recevons nos amis allemands et nous avons fort à faire pour égaler la qualité de leur accueil : ils seront parmi nous du jeudi 3 au lundi 7 août. Restez à l'affût des nouvelles, nous organiserons comme d'habitude des réunions d'information et feront certainement appel à de bonnes âmes bénévoles pour organiser le séjour.

Et comme il y a de la vie au sein de notre équipe, après l'arrivée du petit Charly en 2015, celle du petit Emji en 2016, en 2017 on se marie ! Alors avec deux mariages, deux week-ends de suite, autant dire que nos activités sont compromises, et surtout que nos priorités ont été réorientées. La randonnée pédestre n'aura donc pas lieu (oui, nous serons de noces à la place), et nous la combinerons alors avec le séjour des allemands, en limitant sa participation aux habitants de la commune. A suivre donc.

D'ici là, ne perdez pas le fil de notre actu en nous suivant sur notre page facebook.

Enfin, impossible d'oublier le principal : un grand merci du président aux petits bleus du Staff !

Gutes Neues Jahr Liebe Freunde !

C.A.

## Rappel de la composition de l'équipe :

Le bureau : Cyril Aymonier (Président), Clément Bouchet (Vice-Président), Perrine Castagna (Secrétaire), Charles Delon (Trésorier), Laurent Sauthier (Trésorier adjoint).

Les membres : Alain Tranchant, Ambre Giroud, Aurélien Bouchet, Didier Giroud, Guillaume Lambert, Jérémy Mouton, Justine Bouchet, Laura Lambert, Laurie Giroud, Lise Vergain, Manon Croset, Manon Vergain, Marie-Laure Giroud, Mireille Thomé, Pascale Bontron, Raphaël Tomanin et Solenne Labrune



Soirée "Fête de la bière"

## Coup de Coeur

Depuis le mois de mars, une nouvelle association a installé son siège social sur notre commune, lieu de résidence de sa nouvelle présidente.

L'association Coup de Coeur, créée le 12 janvier 2004, a pour but de venir en aide aux enfants atteints de maladies dites « orphelines », en finançant leurs besoins dans leur vie quotidienne.

Différentes activités sont organisées pour récolter des fonds : thés dansants, concerts, concours de belote, participation à des brocantes...

Pour en savoir davantage sur cette association et connaître le calendrier de ses manifestations, vous pouvez consulter le site internet [www.coup-de-coeur.org](http://www.coup-de-coeur.org)



**COUP DE COEUR**  
Association d'aide et de soutien aux  
enfants atteints de maladies orphelines



Concert des patoisans à l'église de Marigny en novembre dernier au profit de l'association.



Lors de l'expo du 2 octobre

## Les coprins d'abord

D'un besoin élémentaire de se nourrir, la cueillette des champignons est devenue un loisir dans les pays développés. C'est probablement la plus ancienne activité de l'homme. Qui n'a pas vu dans les bois et dans les prés, à la fin de l'été et en automne, ce promeneur muni de son panier à la recherche de trompettes de mort, chanterelles ou autres bolets ?

L'espoir de ce "champignonneur" étant de déguster un bon plat gastronomique car en principe il est un fin gourmet !

Pourtant dans certains pays et à certaines époques de l'année, c'est une ressource importante de nourriture pour la famille.

Selon l'inventaire mycologique national il existe en France environ 30.000 champignons différents et chaque année de nouvelles espèces sont découvertes même en plein cœur de Paris ! Actuellement moins d'un cinquième est identifié et déterminé.

Comment s'y retrouver dans cette prolifération que nous offre la nature ? La prudence s'impose lors de la cueillette afin d'éviter les espèces toxiques ou mortelles et il est prudent de ne ramasser que ceux dont nous sommes sûrs de la comestibilité. Ne massacrons pas ceux que nous ne connaissons pas, s'ils ne font pas notre bonheur il feront peut-être celui du mycologue averti qui va passer derrière nous !

Notre exposition annuelle peut aussi vous aider dans la détermination des espèces car vous avez à votre disposition, ce jour là, des spécialistes qui sont capables de bien vous guider.

Cette année notre exposition (qui a lieu toutes les années le premier dimanche d'octobre) a rencontré un double succès d'une part : 105 espèces recensées (malgré la pénurie due à un temps très peu favorable à la pousse) et d'autre part : l'exposition très originale et agréable en bois flotté de notre ami Jean-Paul.

C'est avec plaisir que nous accueillerons dans notre association les personnes intéressées par la mycologie lors de notre prochaine assemblée générale qui aura lieu à 19 h. le 07 avril 2017 salle de réunion du Conseil Municipal, Mairie de Marigny St Marcel. Nous étudierons la possibilité de mettre en place des séances de détermination soit en salle soit sur le terrain.

Pour tout le monde : Rendez-vous le 1er octobre 2017 et d'ici là au nom des "Coprins d'abord" je vous souhaite d'excellentes fêtes de fin d'année.

*Le président de l'Association Mycologique de Marigny St Marcel :  
Gérald Bocquet*



## Au Rayon de Soleil : retrouvailles

Sur le parking de la mairie, s'est mis en place un marché axé sur les produits locaux depuis le jeudi 2 juin 2016.

Avant cette date, mais seulement quelques jeudis dans l'année, le parking s'emplissait de nombreuses voitures. En descendaient des personnes d'un certain âge qui s'engouffraient dans la « vieille » salle des fêtes. Que venaient-elles y faire ?

Depuis plusieurs années, le Rayon de Soleil a pris l'habitude de fêter les anniversaires en 10 de ses adhérents : les 60 ans, 70 ans, 80 ans, 90 ans sont célébrés, en attente du ou de la centenaire ! Ces retrouvailles conviviales sont l'occasion de rappeler des tranches de vie de ces anciens et de revivre des souvenirs avec les toujours nombreuses personnes présentes. De quoi donner l'énergie nécessaire pour souffler les bougies disposées sur l'immense gâteau partagé et accompagné d'un bon pétillant !

Mais alors au Rayon de Soleil, on ne fait que célébrer des anniversaires ? Oh que non !

Les autres activités diversifiées peuvent être découvertes en se renseignant auprès du président François Vergain, ou en consultant le site internet, ou encore mieux en assistant à l'Assemblée générale du club le 12 janvier 2017.

*H.T.*

## LES ASSOCIATIONS DE LA COMMUNE

Notre commune peut s'enorgueillir d'un tissu associatif relativement riche, rapport à son nombre d'habitants !

Ce ne sont pas moins de 14 entités qui animent la vie locale par diverses manifestations, listées dans le calendrier au dos de ce bulletin.

Voici la liste de ces associations avec le nom de leur président(e). Vous pouvez retrouver cette liste sur le site internet de la commune, avec pour certaines associations un formulaire de contact, les dernières actualités, les liens vers leur propre site ou page facebook...

### *Coup de Coeur*

Association caritative

Madelaine GARCIAZ

### *Comité de cantine*

Education, Gestion de la cantine des écoles

Thomas DUCRET

### *Football-club de Marigny Saint Marcel*

Association sportive

Clotilde MIRALLES

### *Comité des fêtes*

Animation de la commune et organisation du Jumelage

Cyril AYMONIER

### *Les mordus de la petite raquette*

Association sportive (Tennis de table)

Thibault MANGIN

### *Le Rayon de soleil*

Le Club du 3ème âge

François VERGAIN

### *La confrérie de L'Ardente épée*

Association sportive et culturelle

Gilles LAPERROUSAZ

### *Les coprins d'abord*

Association mycologique

Gérald BOCQUET

### *La gymnastique pour tous*

Association sportive

Nicole PAULET

### *L'Association des parents d'élèves*

Gestion périscolaire

Richard PERRILLAT

### *L'Association de la chasse*

Association de chasseurs (AICA)

Christian BACHELLARD

### *Les ateliers musicaux de l'Albanais*

Association culturelle musicale

Auguste AUGUSTIN

### *Goshin Ryu*

Association sportive

Jean-Charles LIMOGE

### *De Gueules et d'Argent*

Association culturelle historique

Nathanaël DOS REIS

# Pêle Mêle



## A la recherche du futur maire

Judi 2 Juin 2016, les élèves de CE ont visité la mairie et posé leurs questions au maire et au premier adjoint.

Des questions préparées: "Quand ont eu lieu les dernières élections? Combien y a-t-il de conseillers municipaux?..."

D'autres plus spontanées: "Avez-vous des gardes du corps? Est-ce que vous habitez à la mairie? Pourquoi un chemin de la commune s'appelle chemin des champs pourris?"

Un moment enrichissant et divertissant pour les grands comme pour les petits... et peut-être parmi eux le ou la futur(e) maire de la commune !



## Insolite !

Vu le 15 janvier dernier: la montée des Maloffes était bien délicate en cette matinée neigeuse... et à défaut de pouvoir chaîner son véhicule, ce cycliste a visiblement préféré continuer son chemin autrement !



Coupe d'Europe de Foot et paix des ménages sont-elles compatibles? Ecriteau vu cet été à la fraîcheur de l'étang, soir de la finale France-Portugal : de sympathiques gérants qui ne manquent pas d'humour !



## Appel aux vieilles photos

Afin d'agrémenter ses publications futures, la commission communication recherche de vieux clichés pris dans la commune, permettant de voir l'évolution de celle-ci en terme de réseau routier, d'habitations, de bâtiments communaux etc... Si vous possédez des clichés intéressants, vous pouvez les amener directement en mairie aux heures d'ouvertures pour les faire scanner, ou nous les envoyer directement par courriel à l'adresse de la mairie: [communemarignystmarcel@orange.fr](mailto:communemarignystmarcel@orange.fr)



## Opération embellissement des alentours de la mairie

Sous l'impulsion d'un groupe de conseillers d'une part, et avec tout le savoir-faire de nos employés communaux d'autre part, l'entrée du village côté Alby et le dos du bâtiment de la mairie ont bénéficié d'un lifting bien mérité. Le pare-terre fleuri constitue désormais un joli tapis pour la « dame du marché », et les bancs à l'ombre des vignes offrent l'occasion d'une petite pause détente. Bravo et merci à nos mains vertes !



## Dégradations et vandalisme

Nous devons le déplorer mais comme partout sur le territoire national, notre commune bien que très rurale, n'est plus à l'abri de méfaits, vols et dégradations en tout genre.

Devant cet état de fait, nous avons pris la résolution de l'équiper en divers endroits de caméras de vidéo protection (voir « infos générales »).

Nous ne citerons que le principal acte de vandalisme cette année : en septembre, l'ancienne salle des fêtes a été cambriolée, une cuisinière et un lave-vaisselle professionnels

ont été dérobés. Suite à cela nous avons décidé de ne pas renouveler le mobilier de cette salle qui de ce fait, hormis réunions et évènements exceptionnels, ne sera plus louée.

## Au tableau d'honneur : Alain Favre

Il est dans chaque coin de France, des personnages majeurs et incontournables de la vie communale, Alain était de ceux-ci.

Serviable, généreux, discret, sensible et attentif, les mots sont vains... !

Une image restera gravée à jamais dans nos souvenirs : la silhouette du convivial " barbu " qui a tant œuvré pour la vie associative de son petit village.

Alain nous a quittés le 25 septembre 2016. Merci Alain...



# Calendrier des manifestations

## 2017

### Janvier

**Jeudi 12 janvier** - Assemblée générale du "Rayon de soleil" – Salle de la Fruitière

**Vend. 20 janvier** - Vœux de la Mairie - Salle de la Fruitière

**Dimanche 22 janvier** - Concours de belote de l'Association Coup de cœur - Salle de la Fruitière

### Février

**Vend. 03 février** - Assemblée générale du Comité des fêtes – Salle de la mairie

**Samedi 04 février** - Soirée gromailles des Patoisants de l'Albanais - Salle de la Fruitière

### Mars

**Samedi 18 mars** - 30ème anniversaire des Mordus de la petite raquette – Salle de la Fruitière

**Samedi 25 mars** - Soirée moules/frites du Football Club - Salle de la Fruitière

### Avril

**Samedi 01 avril** - Carnaval de l'APE - Défilé dans la commune & Salle de la Fruitière

**Dim. 09 avril** - Repas de la Gym pour tous - Salle de la Fruitière

**Dim. 30 avril** - Vide-grenier du Comité des fêtes - Domaine de la Fruitière

### Mai

**Samedi 27 mai** - Cérémonie de la fête des mères de la Mairie - Salle de la Fruitière

### Juin

**Samedi 10 juin** - Fête des Marigniens du Comité des fêtes - Domaine de la Fruitière

**Mardi 27 juin** - Assemblée générale de la Gym pour tous – Salle de la mairie

**Vendredi 30 juin** - concours de pétanque FC Marigny – Stade Jean Blanc

### Juillet

**Samedi 01 juillet** - Fête des Ecoles de l'APE - Chef-lieu

### Août

**Du 3 au 7 août** - Réception de Sindeldorf avec le Comité des fêtes

### Octobre

**Dim. 01 octobre** - Exposition de champignons des Coprins d'abord - Salle de la Fruitière

**Samedi 07 octobre** - Fête de l'automne de l'APE - Chef-lieu

**Dim. 22 octobre** - Repas Diots-polente du Rayon de soleil - Salle de la Fruitière

### Novembre

**Samedi 04 novembre** - Fête de la bière du Comité des fêtes - Salle de la Fruitière

**Dim. 12 novembre** - Cérémonie de l'Armistice de la Mairie - Monument aux morts

**Samedi 25 novembre** - Soirée tartiflette du Football Club - Salle de la Fruitière

### Décembre

**Dim. 03 décembre** - Repas du 3ème Âge CCAS/Mairie - Salle de la Fruitière

**Vend. 08 décembre** - Animation de Noël de l'APE - Salle de la Fruitière

**Lundi 18 décembre** - Concert J.S. Bach - la « Médicée »

